

BORDINI ENVIRONNEMENT

**Demande d'autorisation pour un projet d'ISDND
(Installation de stockage de déchets non dangereux)
d'amiante lié et activités connexes**

« Le Rocher Méhalin », commune de LANDEAN (35)

DDAE : DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

RENNES (siège social)

Parc d'activités d'Apigné
1 rue des Cormiers - BP 95101
35651 LE RHEU Cedex
Tél : 02 99 14 55 70
Fax : 02 99 14 55 67
rennes@ouestam.fr

NANTES

Le Sillon de Bretagne
8, avenue des Thébaudières
44800 SAINT-HERBLAIN
Tél. : 02 40 94 92 40
Fax : 02 40 63 03 93
nantes@ouestam.fr

Capacités techniques et financières

JANVIER 2022 + COMPLEMENTS JUILLET 2023
Code affaire : 16-0165



Ce document a été réalisé par :

Pauline PORTANGUEN
(Chargée d'études eau et environnement)

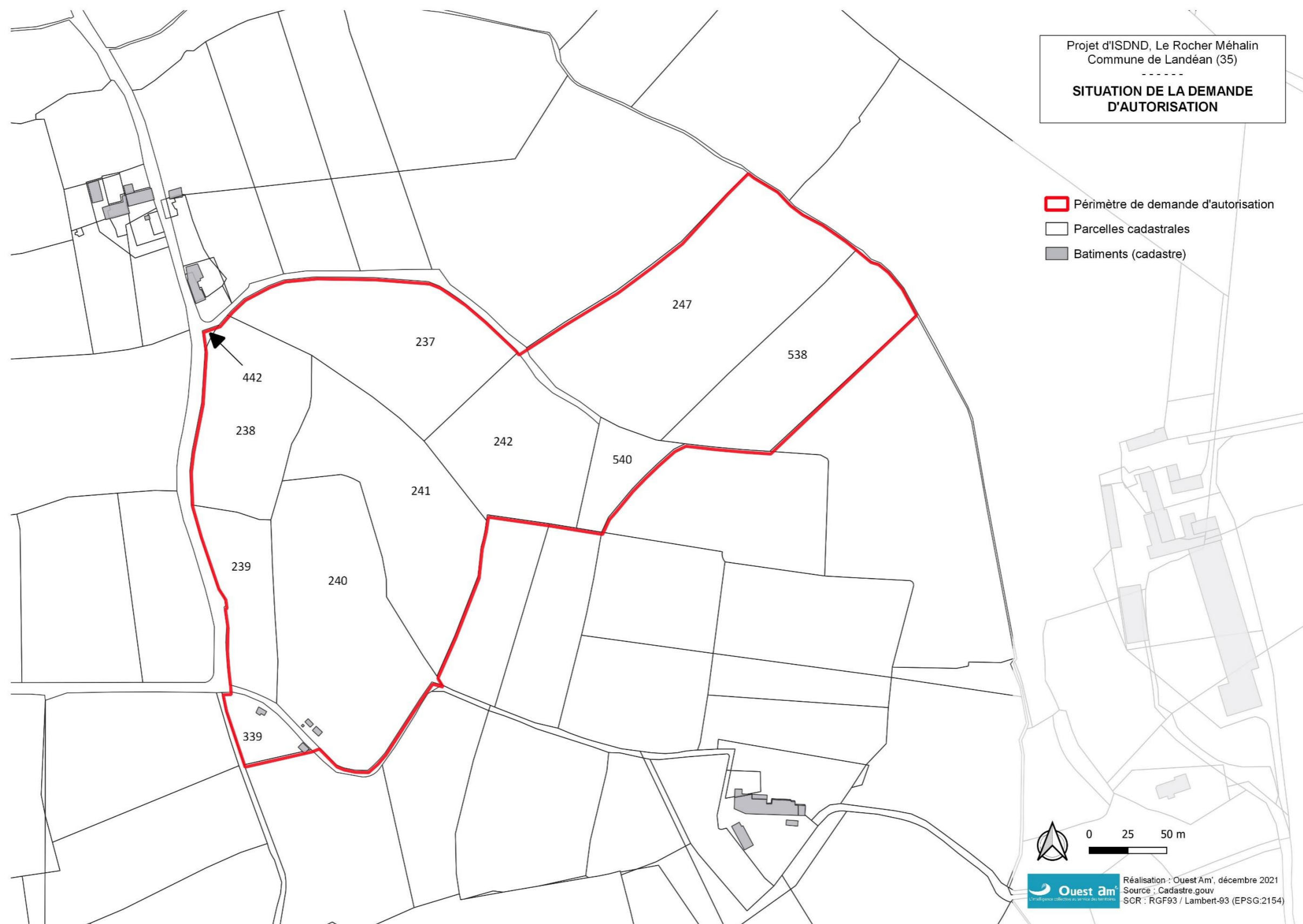
SOMMAIRE

1	IDENTITE DU DEMANDEUR	4
2	CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES	6
2.1	MOYENS HUMAINS ET CAPACITES TECHNIQUES	6
2.2	CAPACITES FINANCIERES	6
3	GARANTIES FINANCIERES	7
3.1	CALENDRIER PREVISIONNEL	7
3.2	CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES AVEC LA METHODE FORFAITAIRE GLOBALISEE	7
3.3	TABLEAU BILAN DES GARANTIES FINANCIERES	8

1 IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Tableau 1 : Identité du demandeur

Statut juridique	Société à responsabilité limitée
Nom	BORDINI ENVIRONNEMENT
Adresse du siège social et téléphone	Le Rocher Montlouvier 35420 Louvigné-du-Désert Tél : 02 99 98 02 30
N°SIRET	45366491400026
Code NAF	Collecte des déchets non dangereux (3811Z)
Dirigeants	M. Lionel BORDINI M. Florent SCHMITT



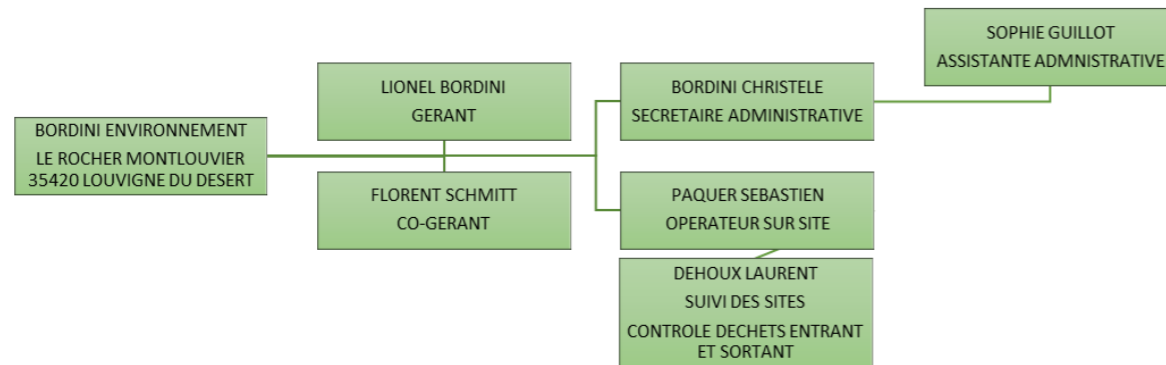
Carte 1 : Situation de la demande d'autorisation

2 CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES¹

2.1 MOYENS HUMAINS ET CAPACITES TECHNIQUES

DATE DE CREATION : 26 mai 2004

ORGANIGRAMME :



DESCRIPTION :

- ✓ 1 bâtiment destiné à abriter (soir et week-end) les engins nécessaires au fonctionnement de l'activité et à l'entretien ;
- ✓ 1 bâtiment destiné au stockage du petit matériel et consommable (Big Bag, Body benne, film, EPI...);
- ✓ 1 vestiaire destiné aux opérateurs ;
- ✓ 1 bureau (administratif, comptabilité, pesage) ;
- ✓ 1 parking ;
- ✓ 1 piste de lavage ;
- ✓ Site clôturé (1 seule entrée).

MOYENS HUMAINS :

ADMINISTRATIF

- ✓ Secrétariat : effectif 2
- ✓ Gestion des déchets :
 - Réception des déchets ;
 - Contrôle du BSDA et mise en relation avec le CAP ;
 - Pesage ;
 - Informations apportées dans le cadre éliminateur des BSDA ;
 - Report des informations sur le registre ;
 - Diffusion des feuillets des BSDA aux différents intervenants.
- ✓ Gestion des demandes :
 - Renseignements sur les conditions d'acceptation ;

- Elaboration des certificats d'acceptation préalable.

- ✓ Gestion des transports :

- Organisation des collectes

TECHNIQUE/COMMERCIAL : effectif 1

- Chargé des relations clients
- Chargé de conseil dans la gestion et documentation des déchets et les filières apportées
- Chargé du suivi de la réglementation

OPERATEUR : effectif 1

- Déchargement
- Enfouissement

ENTRETIEN : effectif 1

- Mécanique, carrosserie, peinture
- Entretien des engins sur le site

MOYENS MATERIELS SUR SITE :

Engins disponibles :

- 1 télescopique (Manitou 932)
- 1 chargeuse (Hitachi)
- 1 tractopelle (Case)
- 1 tracteur + remorque (John Deer)
- 1 pont bascule (40 tonnes)

Remplacement des véhicules en cas de panne :

- Mise à disposition d'engins de remplacement par la Société d'entretien et de réparation

2.2 CAPACITES FINANCIERES

La situation financière de la société BORDINI ENVIRONNEMENT, sur les cinq dernières années, est renseignée dans le tableau suivant :

CHIFFRE D'AFFAIRES	
2016	450 412 €
2017	536 622 €
2018	593 493 €
2019	683 070 €
2020	629 541 €

Afin de justifier les capacités financières de la société, il convient de préciser que la cotation bancaire de la société BORDINI Environnement est présente à l'**ANNEXE 1**. De plus, un bilan financier sur les trois dernières années se trouve à l'**ANNEXE 2**.

Ainsi, il convient de souligner que la société BORDINI ENVIRONNEMENT dispose des capacités financières nécessaires à l'exploitation futur du site du « Rocher Méhalin ».

¹ Source : BORDINI ENVIRONNEMENT

3 GARANTIES FINANCIERES

L'obligation de constitution de garanties financières s'applique à toutes les installations de stockage de déchets autorisées au titre de la législation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). L'arrêté du 12 février 2015 (modifiant l'arrêté du 31 mai 2012) fixant la liste des installations classées soumise à l'obligation de constitution des garanties financières en application du 5° de l'article R.516-1 du code de l'environnement impose l'obligation de constitution de garanties financières à toutes les installations autorisées au titre de la législation des ICPE.

Les garanties financières, présentées dans la présente demande, concerneront donc les activités ISDND du site du Rocher Méhalin.

Les garanties financières sont destinées à permettre à l'administration et à la collectivité de se prémunir contre une éventuelle insolvabilité de l'exploitant. Elles sont destinées à assurer la surveillance du site et le maintien en sécurité de l'installation, les interventions éventuelles en cas d'accident et/ou de pollution avant ou après fermeture et la remise en état du site après cessation de l'activité.

L'évaluation du montant des garanties financières relatives aux activités relevant de la rubrique 2760-2 (ISDND) est calculée selon la circulaire n°96-858 du 28 mai 1996 modifiée par les circulaires n°532 du 23 avril 1999 et du 14 février 2002.

L'évaluation des garanties financières peut se faire sous deux formes :

- ✓ sur la base d'une approche forfaitaire détaillée,
- ✓ sur la base d'une approche forfaitaire globalisée.

Pour les installations dont la capacité annuelle est inférieure ou égale à 250 000 tonnes, l'exploitant peut évaluer le montant de ses garanties financières en fonction de l'une ou l'autre des méthodes exposées ci-dessus (approche forfaitaire détaillée ou globalisée).

Pour les installations dont la capacité annuelle est supérieure à 250 000 tonnes, l'exploitant doit évaluer le montant de ses garanties financières sur la base d'une approche forfaitaire détaillée.

Dans notre cas, le projet prévoit une capacité annuelle maximale de stockage de 15 000 t/an.

Ainsi, sur cette base, la durée prévisionnelle d'exploitation serait de 17,5 années. La demande d'autorisation d'exploiter est sollicitée sur une durée de 25 ans pour permettre d'intégrer la durée nécessaire aux travaux préparatoires (1 an) avant la mise en service de l'installation puis, lors de son exploitation, afin de se prémunir des éventuelles variations de densité liées au format des déchets réceptionnés et à l'évolution des méthodes d'exploitation.

3.1 CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Tableau 2 : Phasage d'exploitation prévisionnel

	Superficie ouverte	Superficie fond	Volume utile	Tonnage	Durée d'exploitation
Casier 1	11 193 m ²	6 615 m ²	69 000 m ³	79 350 t	8 ans
Casier 2	10 797 m ²	5 975 m ²	85 500 m ³	98 325 t	9 ans
Casier 3	14 864 m ²	9 624 m ²	83 000 m ³	95 450 t	8 ans

3.2 CALCUL DES GARANTIES FINANCIERES AVEC LA METHODE FORFAITAIRE GLOBALISEE

Il a été retenu que les garanties financières du site soient évaluées à partir de la méthode forfaitaire globalisée.

Dans le cadre du site du Rocher Méhalin, le tonnage maximal réceptionné au niveau de l'ISDND sera de 15 000 t/an pendant 25 ans.

Le calcul du montant des garanties financières est basé sur un approche forfaitaire globale dont la formule de calcul suivante est conforme à la circulaire du 23 avril 1999 relative aux garanties financières pour les installations de stockage de déchets :

Sur la base des évaluations réalisées au réel, pour des tonnages annuels autorisés par arrêté préfectoral inférieurs à 250.000 tonnes, les garanties financières peuvent être évaluées selon la formule suivante (formule ANTA) :

$$GF (MFHT) = t \times 10^{-6} \times (120 - t / 10.000) + 1,5$$

avec t = tonnage annuel autorisé par arrêté préfectoral

NB : Le montant des garanties financières (GF) sont calculées avec cette formule en Million de Francs Hors Taxes (MFHT)

$$\text{Ainsi } GF (MFHT) / 6,55957 = GF (M€ HT)$$

Le montant des garanties ne pourra toutefois pas être inférieur à 2,5 MF.

Le montant des garanties calculé forfaitairement s'applique sans diminution ni modulation durant la période d'autorisation d'exploitation.

Durant la période post-exploitation, l'atténuation du montant total des garanties financières pouvant être retenue est la suivante quel que soit le tonnage annuel :

- ✓ n+1 à n+5 = -25%
- ✓ n+6 à n+15 = -25%
- ✓ n+16 à n+30 = -1% par an
- ✓ n = année d'arrêt d'exploitation.

3.3 TABLEAU BILAN DES GARANTIES FINANCIÈRES

Afin de tenir compte de l'évolution de l'indice TP01 entre 1999 (année de la circulaire définissant les modalités de calcul des garanties financières pour les installations de stockage de déchets) et aujourd'hui, les montants des garanties financières sont actualisés selon la formule suivante :

$$P = P_o \times TP01 (M_i) / TP01 M_o$$

avec :

- ✓ P : prix actualisé,
- ✓ P_o : prix de base,
- ✓ M_o : mois de valeur de base des prix (avril 1999),
- ✓ M (i-3) : mois de réactualisation - 3 (juin 2018),
- ✓ L'indice TP01 d'avril 1999 était de 413,6.

L'indice TP01 d'avril 1999 était de 413,6.

Le dernier indice TP01 retenu comme base pour les calculs de garanties financières est celui du mois d'août 2021². Il correspond à l'indice TP01 base 2010 d'août 2021 (116,1) auquel est appliqué le coefficient de raccordement (6,5345). L'indice TP01 d'août 2021 est ainsi de 758,66.

Les données d'entrée sont les suivantes :

- ✓ Nombre d'année d'exploitation : 25 ans ;
- ✓ Tonnage maximal annuel demande : 15 000 t/an ;
- ✓ TP01 août 2021 : 758,66 (coefficient de raccordement de 6,5345).

Tableau 3 : Montants des garanties financières globalisées pour les périodes d'exploitation et de post-exploitation

	Années	Atténuation (%)	Tonnage annuel autorisé	Montant annuel des garanties financières (en €HT)	Montant total annuel des garanties financières actualisé (en €HT)
Phase d'exploitation	1 à 25	-	15 000	499 652	916 504
Post-exploitation	n+1 à n+5	25	-	374 739	687 378
	n+6 à n+15	25	-	281 054	515 533
	n+ 16	1	-	278 243	510 377
	n+ 17	1	-	275 461	505 274
	n+ 18	1	-	272 706	500 220
	n+ 19	1	-	269 979	495 218
	n+ 20	1	-	267 280	490 268
	n+ 21	1	-	264 607	485 364
	n+ 20	1	-	261 961	480 511
	n+ 22	1	-	259 341	475 705
	n+ 23	1	-	256 748	470 949
	n+ 24	1	-	254 180	466 238
	n+ 25	1	-	251 638	461 576
	n+ 26	1	-	249 122	456 961
	n+ 27	1	-	246 631	452 391
	n+ 28	1	-	244 164	447 866
n+ 29	1	-	241 723	443 389	
n+ 30	1	-	239 306	438 955	

Légende :

- ✓ En bleu : montant des garanties financières en phase d'exploitation ;
- ✓ En jaune : montant des garanties financières en phase de post-exploitation.

² Source : INSEE, site consulté en novembre 2021

ANNEXE 1 : Cotation bancaire BORDINI Environnement, 2023 (Source : BORDINI Environnement)



Banque de France
Service des Entreprises
Référence du courrier :
COTATION453664914

LA POSTE

699981 15199 5904
C90 1/1 14

SD : 86300337649217T



BORDINI ENVIRONNEMENT
M SCHMITT FLORENT
LE ROCHER DE MONTLOUVIER
35420 LOUVIGNE DU DESERT



Le 07 mars 2023

Monsieur,

La Banque de France recense un certain nombre d'informations concernant les entreprises et leurs dirigeants. Ces renseignements permettent notamment de réaliser des études sur la situation financière des entreprises françaises, de fournir des éléments d'analyse pour les opérations de refinancement des établissements de crédit auprès des Banques Centrales dans le cadre de l'Eurosystem, d'apprécier la qualité des créances portées par ces derniers sur les entreprises au regard des exigences prudentielles. A partir de ces informations la Banque de France attribue une cotation aux entreprises. La cotation peut ainsi s'appuyer sur l'analyse des documents comptables d'une entreprise, si celle-ci réalise un chiffre d'affaires annuel supérieur à 750 K€ (sauf cas spécifique des holdings).

D'une manière générale, la cotation attribuée par la Banque de France a pour objectif de traduire d'une façon synthétique le risque de crédit présenté par une entreprise. Elle exprime sa capacité à honorer l'ensemble de ses engagements financiers sur un horizon de 3 ans. Elle est composée d'une cote d'activité et d'une cote de crédit. Leur signification est consultable dans le flashcode ci-après, sur notre site internet <https://entreprises.banque-france.fr/info>, ou sur simple demande à l'adresse précisée ci-dessous.

A la suite du dernier examen de la situation de votre entreprise, nous vous informons que nous lui avons attribué **la cotation H1-**.

Cette cotation tient compte de la situation de l'entreprise et le cas échéant de son degré d'intégration dans le groupe auquel elle appartient. Dans ce cas, la cotation est susceptible d'être révisée suite à l'examen de la situation de son groupe informel ou de son entité consolidante.

Si vous souhaitez accéder gratuitement et à tout moment aux informations relatives à votre cotation, vous pouvez vous connecter à votre espace personnel sur <https://www.i-fiben.fr/>.

Nous vous rappelons que la cotation attribuée par la Banque de France est destinée aux entités limitativement énumérées à l'article L. 144-1 du code monétaire et financier, adhérentes au Fichier Bancaire des Entreprises - Fiben, sous le sceau de la confidentialité et pour leur strict usage professionnel. Cette cotation a vocation à être modifiée à tout moment.

Ref : CotEJsr0 NEC

25 RUE DE LA VISITATION CS56431 35064 RENNES CEDEX
572 104 891 RCS PARIS - TELEPHONE : 3414 - MAIL : RENNES.ENT@BANQUE-FRANCE.FR

Votre chargé de dossier se tient à votre disposition pour organiser si besoin un entretien au cours duquel vous pourrez obtenir toutes les explications que vous souhaitez. Enfin, en cas d'éléments nouveaux impactant la situation de votre entreprise, nous vous invitons à les porter à la connaissance de votre chargé de dossier qui procédera, le cas échéant, à un réexamen de celle-ci.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Directeur,
Hervé MATTEI

La cotation -
Indicateur dirigeant



Nouvelle échelle
de cotation



Conformément au règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et à la loi n° 78-17 modifiée du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation et d'opposition aux données à caractère personnel vous concernant contenues dans Fiben. Vous pouvez exercer vos droits en vous rendant dans une unité de la Banque de France ou en adressant votre demande à l'adresse postale ou électronique précisée dans ce courrier. Vous pouvez aussi exercer votre droit d'accès sur le portail i-FIBEN si vous avez adhéré à ce service.

Vous disposez de la faculté de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

La Banque de France a désigné un délégué à la protection des données, dont les coordonnées sont : 1200-DPD-delegate-ut@banque-france.fr.

ANNEXE 2 : Bilan financier (Source : BORDINI Environnement)

SARL BORDINI ENVIRONNEMENT

l'Eveche

35420 LOUVIGNE DU DESERT

Etats Financiers

du 01/01/2022 au 31/12/2022



SARL BORDINI ENVIRONNEMENT

Etats Financiers au 31/12/2022

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL BORDINI ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	698 956
Chiffre d'affaires	786 522
Résultat net comptable (Bénéfice)	91 282

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Saint-Grégoire
Le 20 avril 2023

Thibaud ROYER
Expert-Comptable

SARL BORDINI ENVIRONNEMENT

Etats Financiers au 31/12/2022

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	786 522	852 522	-66 000	-7,74
Chiffre d'affaires net	786 522	852 522	-66 000	-7,74
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracom.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	4 002	52 388	-48 385	-92,36
Autres produits	12	6	5	89,54
Total produits d'exploitation (I)	790 536	904 916	-114 380	-12,64
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	34 756	20 421	14 334	70,19
Variations de stock	-2 842	869	-3 711	-427,09
Achats matières premières et autres approvs				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	366 615	422 699	-56 083	-13,27
Impôts, taxes et versements assimilés	17 717	8 463	9 254	109,35
Salaires et traitements	150 600	119 137	31 464	26,41
Charges sociales	62 859	44 471	18 388	41,35
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	29 446	31 428	-1 982	-6,31
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	13 382	35	13 347	NS
Total charges d'exploitation (II)	672 532	647 523	25 009	3,86
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	118 004	257 393	-139 389	-54,15
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	120	289	-169	-58,43
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	120	289	-169	-58,43
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	1 531	3 422	-1 891	-55,25
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	1 531	3 422	-1 891	-55,25
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 411	-3 133	1 722	-54,96
RESULTAT COURANT avant impôt	116 593	254 260	-137 667	-54,14

SARL BORDINI ENVIRONNEMENT

l'Eveche

35420 LOUVIGNE DU DESERT

Etats Financiers

du 01/01/2020 au 31/12/2020

BDO

Attestation d'Expert-Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise SARL BORDINI ENVIRONNEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	813 051
Chiffre d'affaires	629 541
Résultat net comptable (Bénéfice)	54 980

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à RENNES
Le 19 mai 2021



THIBAUD ROYER
EXPERT-COMPTABLE

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	14 120		14 120	
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	615 421	683 070	-67 649	-9,90
Chiffre d'affaires net	629 541	683 070	-53 529	-7,84
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 500		1 500	
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	5 108	4 822	286	5,93
Autres produits	5	442	-437	-98,93
Total produits d'exploitation (I)	636 154	688 334	-52 180	-7,58
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	27 605	13 199	14 407	109,15
Variations de stock	1 176	43	1 132	NS
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	292 227	317 239	-25 012	-7,88
Impôts, taxes et versements assimilés	18 370	16 807	1 563	9,30
Salaires et traitements	136 647	137 351	-704	-0,51
Charges sociales	46 351	52 082	-5 731	-11,00
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	32 127	44 349	-12 222	-27,56
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	6 006	2 803	3 204	114,29
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	7	4 844	-4 837	-99,85
Total charges d'exploitation (II)	560 517	588 718	-28 201	-4,79
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	75 637	99 616	-23 980	-24,07
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	86	176	-90	-50,88
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	86	176	-90	-50,88
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 800	3 364	-563	-16,75
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)	2 800	3 364	-563	-16,75
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-2 714	-3 188	474	-14,87
RESULTAT COURANT avant impôt	72 923	96 429	-23 506	-24,38